

BARREAU DE TOULOUSE

RENTREE SOLENNELLE
DE LA
CONFERENCE DU STAGE
6 DÉCEMBRE 1959



DISCOURS de M^e Yves PÉRISSÉ

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats

LE DRAME D'OTHELLO

par M^e Alain FURBURY

Lauréat de la Conférence — Prix Ebelot

ÉLOGE de M^e Joseph DUGUET

par M^e Jean REMAURY

Lauréat de la Conférence — Prix Alexandre Fourtanier

ALLOCUTION de M. Louis ESPINASSE

Premier Président de la Cour d'Appel de Toulouse

ALLOCUTION de M. Edmond MICHELET

Garde des Sceaux — Ministre de la Justice

ELOGE DE M^e Joseph DUGUET par M^e Jean REMAURY

Secrétaire et lauréat de la Conférence - Prix Alexandre FOURTANIER

MONSIEUR LE GARDE DES SCEAUX,
MONSIEUR LE PREMIER PRÉSIDENT,
MONSIEUR LE PROCUREUR GÉNÉRAL,
MONSIEUR LE BATONNIER,
MES CHERS CONFRÈRES,
MESDAMES, MESSIEURS,

« Aime tes hommes, connais ton métier, sois très bon, sois très ferme. »

Le chef qui parlait ainsi à ses camarades de combat avait le droit de le faire, car il traçait pour eux ce qui fut toujours sa ligne de conduite. Mais un idéal ne s'invente pas. Il est le fruit d'une formation.

Joseph Duguet naît à Tarbes, le 11 janvier 1885, d'un père tout épris de « belles lettres » et de « belles choses » — il était notaire dans cette ville — et d'une mère, Amélie Barrau, si cultivée qu'elle avait lu et commenté intégralement la « Somme » de saint Thomas.

L'enfance de M^e Duguet, commencée à Tarbes se poursuit, dès 1891, à Toulouse où son père devient notaire en l'hôtel du Vieux-Raisin. Doit-on attribuer ce changement de résidence aux fantaisies d'un père épris de collections et de littérature ? Non. La vérité est que la mère de Joseph exige pour ses enfants le « moule » des pères Jésuites, et donc, l'installation à Toulouse. Comment s'étonner d'un tel désir quand on sait que cette pieuse personne fut baptisée de l'eau du Jourdain ! Il est vrai que du même facon, on avait puisé pour « l'entrée dans l'Eglise » de son illustre allié, Jaurès.

Le jeune garçon possède une forte personnalité. Son indépendance autant que ses talents d'équilibriste donnent bien des émotions à son entourage. Il fait vite connaissance avec la « prison à barreaux » de la demeure familiale. Mais il sait être sérieux, ainsi qu'en témoignent ses lettres d'enfant. Il y compare l'hôtel du Vieux-Raisin au château d'Henri IV.

Déjà bon Toulousain, il déplore la construction devant ses fenêtres, du marché des Carmes. L'est-il encore le jour où, chargé de porter à son oncle le journal dont la lecture est alors tenue pour péché, il le lui présente avec des pincettes ?

Une telle personnalité ne peut donner, au Caousou, qu'un élève exceptionnel, toujours estimé, malgré des résultats souvent moyens. Doué pour les lettres, il néglige d'une manière totale les sciences, au point d'ignorer, le jour du baccalauréat, ce qu'est une bissectrice ! Ses loisirs sont occupés par la composition de nombreux poèmes, masqués, comble de l'ironie, sous les apparences d'un cahier de mathématiques !

Son amour des « lettres » lui ouvre les portes de cette académie de collège dont le grand maître est alors le futur bâtonnier Puntous. Doué pour le théâtre, le jeune Duguet acquiert vite, aux côtés d'Armand Praviel, la qualité première d'un orateur : la maîtrise du geste et de la parole. A quinze ans, il écrit une pièce qui fut jouée, puis éditée : « L'éventail ».

Ses narrations révèlent sa maturité, et aussi ses facultés d'enthousiasme puisqu'il y décrit les « joies intellectuelles » éprouvées au cours d'une conférence de René Doumic.

Sa soif de lecture, contrôlée par un esprit de méthode, le conduit encore très jeune, à noter sur un fichier des références sur les questions les plus diverses : politiques, littéraires, artistiques, sociales, religieuses.

Ainsi, le bâtonnier Puntous dira de lui plus tard : « Sa langue et son style témoignaient d'une forte culture et du souci le plus haut de perfection ».

De ses années au Caousou, l'élève Duguet emporte une formation aussi complète que variée. le sens de ses devoirs envers l'Eglise et envers la France.

Elles expliquent le serment que notre confrère, alors âgé de dix-sept ans, fait à son père sur son lit de mort : « Agir toujours grandement et bellement, ne rien faire qui ne soit élevé ».

Il prépare sa licence en droit. Puis, après une thèse très personnelle de doctorat sur « La spécialité fonctionnelle des Compagnies de transport », il reçoit en 1910 la médaille d'or de la Conférence du Stage.

Le voilà au seuil de sa vie d'homme.

★★

Il possède une très riche nature, débordante de vie, de franchise, d'optimisme et d'enthousiasme. Il aime les belles choses, les belles lettres. Mais il est d'abord et surtout un être assoiffé de vérité, de charité. Il possède un grand cœur, une âme pure, désin-

téressée, convaincue, et sans le moindre scepticisme. Son regard, chaud et ardent, est le reflet de son âme.

Il est simple, souriant mais résolu. Il l'a promis. Il veut être un homme de devoir, implacablement. Sa dureté n'est qu'une cuirasse, masquant beaucoup de bonté, de tolérance et de délicatesse.

De telles qualités feront de lui dans tous les combats de sa vie, un très grand soldat et un éminent avocat d'assises.

Son esprit de décision, son dévouement, sa persévérance, sont celles de tous les grands réalisateurs. Maître Duguet est un « orienteur », suivant l'expression qu'il employa lui-même pour un ami. C'est bien là la mission première de l'avocat auprès du client comme du juge. C'est bien là le rôle qu'il va jouer dans tous les domaines grâce à cette amitié et cette confiance qu'il gagnera si vite et qui lui donneront tant d'autorité sur ses soldats, sur ses clients, sur ses juges.

Mais tous apprécient chez lui le souci de comprendre avant de conseiller, de soulager, avant de blâmer, car Maître Duguet est avant tout un chrétien : il a la foi qui écarte tout scepticisme ; il a l'espérance qui engendre l'optimisme ; il a la charité qui ouvre le cœur. Sa devise est simple : « Au centre de ma vie, je dois mettre Dieu, ceci est invariable ». Cette devise, il s'en inspire par la récitation d'un Credo au lieu de son baptême, à chacun de ses passages à Tarbes. Il l'applique par une grande fidélité aux sacrements et aussi par de fréquentes retraites, car cet homme d'action sait se recueillir. Il lui est fidèle, enfin, par un profond détachement des « choses temporelles ».

Ce que fut en Maître Duguet l'avocat s'éclaire par ce qu'il fut dans le cadre de son action sociale et sous le feu des tranchées. Nous avons le devoir de traduire le témoignage qu'il a rendu par sa vie. Ce témoignage, nous devons lui conserver toute sa valeur et donc, toutes ses dimensions.

★ ★

Dès l'âge de 20 ans, à l'école d'Albert de Mun, M^e Duguet prend position, avec toute sa jeune ardeur, pour les grandes causes de l'heure. Il est passionné par les questions sociales pour lesquelles il œuvre dans les rangs de l'A.C.J.F. (l'Association Catholique de la Jeunesse Française), dont il va rester un des animateurs dans notre région durant plus de vingt ans. Il la définit lui-même ainsi : « Association qui poursuit la restauration en France d'un ordre social chrétien, association de conquête sociale, jalousement indépendante de tout parti, et poursuivant non une tâche religieuse, mais une tâche sociale ».

La richesse de ses dons et le rayonnement de sa foi lui valent, dès l'âge de vingt-deux ans, les plus lourdes responsabilités. Il a

l'art d'enthousiasmer les jeunes en quelques mots énergiques qu'il illustre un trait plein de vie. Sa foi et son entrain surmontent tous les obstacles, pourtant innombrables, en cette époque de vives oppositions.

De 1907 à 1922, il reste à la tête de l'Union Régionale du Midi, lui donnant une très grande influence dans notre région, tout en la maintenant dans la doctrine la plus pure. De cette action particulièrement délicate en un temps de luttes religieuses, Joseph Duguet sort plus mûr et il a dit lui-même à maintes reprises, tout ce qu'il devait à l'Association.

C'est d'ailleurs pour défendre un de ses membres, poursuivi à la suite de batailles de rue provoquées par un défilé, que Maître Duguet sollicite le droit de plaider. On ne sait que citer d'une si belle plaidoirie, « large par les horizons spirituels qu'elle dévoile, vibrante dans ses offensives, digne et sereine dans sa péroraison ».

« Nos amis de l'A.C.J.F. sont-ils coupables d'avoir usé de leurs « droits de Français ? s'écrie l'avocat. Sont-ils coupables de n'être « pas des jeunes gens comme il y en a tant, qui nés dans le maté-
« rialisme, ne pensent qu'aux jouissances terrestres et qui, quand
« il ne peuvent les avoir légitimement, deviennent des révoltés
« et de précoces criminels ? Sont-ils coupables, eux catholiques,
« d'avoir voulu que leur religion ne soit pas pour eux une simple
« tradition aveuglément acceptée et défendue sans raison ? Sont-
« ils coupables d'avoir cherché à en faire une règle de tous les
« jours pour leur vie dure et pénible ? Et bien, messieurs, cela,
« il faudrait pourtant nous dire si c'est un délit ? »

Notre jeune confrère est conquis par la noblesse du rôle de l'avocat. Il en fera un sacerdoce, se consacrant dans ses débuts, en premier lieu, aux affaires pénales, et notamment d'assises.

Durant ces premières années, partagé entre son métier et son action sociale, Maître Duguet n'a guère le temps ni les moyens de fonder un foyer. C'est au cours d'une soirée donnée en l'hôtel de M^e Duga, rue des Fleurs, que le jeune avocat rencontrera Cécile Bordier. Il est conquis par le charme et la douceur de la jeune fille, qu'il épouse le 21 avril 1914 à Brive.

Maître Duguet regarde alors l'avenir avec joie et confiance. Mais ce n'est qu'un rêve ; au mois d'août, il doit rejoindre le front.

★ ★

Durant quatre longues années de guerre, le combattant va rester en première ligne. Parti adjudant, il reviendra commandant de compagnie, décoré de la croix de guerre avec palmes et étoiles, et avec une citation signée Pétain disant notamment « Soldat aussi consciencieux que modeste et d'une grande valeur morale, a fait de son unité une troupe de premier ordre. »

Un jour, avant le combat, le lieutenant Duguet ayant passé une inspection complète de ses hommes, découvre qu'il lui reste encore une revue à passer, celle des âmes. Et passant lentement devant chaque soldat, il les fixe alors dans les yeux.

Mais Joseph Duguet a gardé la passion de son métier ; ainsi restera-t-il aussi longtemps que ses responsabilités d'officier le lui permettront, avocat au Conseil de guerre de la 67^me Division, entretenant et perfectionnant ses talents d'avocat, sauvant la vie de bien des accusés, officiers ou soldats poursuivis pour abandon de poste.

La génération du feu a été celle de la solidarité et de la tolérance. Ainsi, la guerre montre au lieutenant Duguet combien est facile la réconciliation autour des valeurs spirituelles. Et il écrit alors : « Les morts ont maudit ceux qui, au lieu de préparer la guerre, ont fait œuvre de guerre, mais de guerre civile ; je parle comme un témoin qui transmet leur malédiction. »

Joseph Duguet a acquis au cours des « conversations de la tranchée », avec le besoin de libres contacts humains, cette tolérance et l'abandon de tous les préjugés. Ainsi s'explique que des gens de tous horizons soient venus se recueillir autour de sa dépouille, vingt ans plus tard. Monsieur le Ministre, vous avez apporté à notre confrère le témoignage de votre amitié, en venant spécialement veiller auprès de sa dépouille toute une nuit. Mais vous me permettez, sans doute, de dire que des condoléances parviendront à sa famille de partout, et même du bagne.

Ainsi la guerre fut pour Maître Duguet une « constante méditation des tranchées ». Il n'est pour s'en persuader que de parcourir les carnets qu'il noircit journellement. Ils expriment son besoin d'évasion, mais aussi et surtout sa très grande foi. Lisons seulement trois de ces textes :

« Avec de la bonne humeur et de la confiance en Dieu, tout est supportable. »

« L'armée a besoin de ces chefs modestes et admirables qui sont près du soldat, qui le forment, le guident, et l'entraînent. Place de travail, de dévouement et d'honneur. Sois un chef à la catholique et à la française, c'est d'ailleurs tout un. »

« Ce qu'on peut dire d'abord de tous, c'est qu'ils sont morts pour leur foyer... Laissons donc le mensonge des grands mots et des grandes phrases inventés par les politiciens. »

Voilà ce que la guerre a fait du jeune militant catholique et de l'avocat débutant.

Peu avant l'armistice, le lieutenant Duguet est blessé au bras. Il subit sept opérations, avec les soins du docteur Duhamel. Il restera marqué dans sa chair par ces années de guerre, et négli-

geant les appareils trop complexes, c'est à l'aide d'un gros porte-plume qu'il écrira, désormais, avec le coude.

De ces années d'épreuve, Maître Duguet est sorti plus énergique et enthousiaste que jamais. Il restera dans la vie civile l'officier de troupe, proche du client comme autrefois du soldat, et sachant tout risquer pour son idéal.

Maître Duguet se retrouve, à trente-trois ans, avec une clientèle à refaire. Il n'en reprend pas moins son action sociale avec la même jeunesse et le même allant qu'à vingt ans. Il milite avec « Amis des Scouts », « Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement libre ». Il donne des « cours sociaux » à l'Institut Catholique, joue un rôle de premier plan dans l'Union Sociale du Midi.

Il restera ainsi jusqu'à sa mort « un apôtre civique et social ; mais toujours un apôtre, car la splendeur de son œuvre trouve dans la vie spirituelle, sa force et sa vertu conquérante. »

Sa voix vibrante, comme le clairon, se fait entendre dans tous les grands rassemblements catholiques de notre région.

Sa silhouette trapue avec son bras mutilé, ses cheveux en brosse, son menton énergique, sa moustache dense, est acclamée avant même qu'il ait parlé.

Cet homme foncièrement généreux et optimiste, mu par un instinctif besoin de charité chrétienne, confondra en son cœur l'amour du peuple et la démocratie afin de promouvoir la doctrine sociale de l'Eglise.

Son amitié a alors souffert d'inévitables conflits d'idées et d'attitudes avec d'anciens condisciples devenus ses confrères qui lui sont restés chers, mais, adeptes de l'Action Française et des théories corporatistes de La Tour du Pin, se sont orientés vers un autre « ordre social chrétien ».

Saluons le désintéressement de ces émulations d'antan à la recherche, profondément sincère, du bien commun.

Et comment ne pas rappeler les paroles que prononçait le Bâtonnier Arnal sur le cercueil de Maître Duguet : « La certitude « qui s'impose à nous tous, chrétiens qui ne cherchons pas un sens « à la mort parce que notre foi nous a permis d'en déchiffrer la « mystérieuse énigme, est qu'une vie comme celle qui vient de « s'éteindre ici-bas n'a pu que continuer là-haut, plus belle et « lumineuse dans la gloire éternelle largement méritée par de si « rares vertus. »

★★

Connaissant l'homme que fut Joseph Duguet, le portrait de l'avocat ne va point nous surprendre.

De vieilles amitiés restées profondément fidèles lui apportent alors un précieux soutien pour reconstituer une clientèle. Sa qualité d'ancien combattant attire à lui d'innombrables « pensionnés ». Son intérêt pour les questions sociales et la législation des loyers lui donne une place importante dans les juridictions d'exception. Il restera cependant le maître du procès pénal où il excelle.

En quatorze années, il conquiert une grande notoriété exigeant dans son cabinet la présence d'un, puis de deux secrétaires. Il aura sa place dans les grands procès d'assises de l'époque, tels que l'affaire Jottereau ou l'affaire Alonso.

Travailleur acharné, Maître Duguet se pénètre de la science du droit. « Sa façon minutieuse jusqu'au scrupule de préparer le moindre dossier », sa conscience professionnelle, son énergie, lui conquièrent la confiance sans réserve du client.

Sa connaissance du droit et des hommes, sa finesse psychologique, lui permettent de résoudre les problèmes humains les plus délicats. Il se donne sans mesure au dossier confié, passionné par le problème de l'âme de son client, quelle que soit la déchéance où il est tombé. Sa charité reste pleine de délicatesse. Il n'est jamais indiscret ou blasé. Et c'est toujours l'ancien combattant qui lutte sous la robe du défenseur.

Mais un avocat n'est rien, s'il ne sait affronter le prétoire. Maître Duguet y conserve cette sensibilité, unie à tant d'énergie, qui fait sa force.

Ce n'est pas chez lui une éloquence nuancée, étudiée. C'est un choc oratoire, une vibration, qui entraînent l'adhésion des cœurs en même temps que celle des esprits.

Ces dons naturels, cette éloquence spontanée, Maître Duguet les encadrait, les disciplinait, cependant, par une préparation très poussée de la plaidoirie.

Le plan solidement construit évitait à notre confrère de tomber dans les excès d'une abondance qui lui eût été naturelle. Ses notes de plaidoirie sont d'ailleurs concises, mais précises jusqu'au détail ; elles se trouvent ramassées en de brèves formules, aussi exactes qu'énergiques, et soulignées de gros traits rouges ou bleus qui dirigeront le ton de la plaidoirie. Il les revoyait parfois à la bibliothèque, en attendant son tour, sans oublier de bavarder cordialement avec les confrères qui lui étaient les plus opposés de convictions et d'action.

Joseph Duguet est un constructeur, un tribun. Sa langue est simple, directe ; son éloquence, claire, colorée, entraînant. Sa voix sonore et vibrante, chaude et enthousiaste, déborde de sensibilité. Il est cordial dans le geste comme dans la parole. Il est l'homme plein d'autorité dont l'éloquence a ses racines dans la force, des convictions et la sincérité du cœur.

Pour reprendre la formule du Bâtonnier Arnal, « il est utile, « précis, ne laissant rien dans l'ombre et cherchant jusque dans « l'analyse du plus petit détail les moyens de convaincre son juge. « Son talent se hausse au danger couru par son client, et à sa voix « prenante, convaincue, émouvante, la pitié s'éveille. »

Comment ne pas croire quelqu'un qui révèle tout avec tant de sincérité, de passion. Comment ne pas être troublé par cet avocat qui « le torse cambré, la tête haute, l'œil clair et les lèvres rieuses » se lance dans une « apostrophe véhémement, une formule énergiquement frappée, ou une période oratoire puissante, sans emphase, ses gestes restant sobres, soutenant la parole, s'harmonisant avec son rythme » ! Comment ne pas s'incliner devant cet avocat qui, de sa seule main valide, martèle une argumentation pleine de l'assurance et de la conviction qui rayonnent de sa personne, devant cet homme de cœur qui pour défendre son client se met du plus profond de son âme à sa place, souffrant avec lui, ou clamant son innocence.

Maitre Duguet gardera jusqu'à sa fin ce qui fait sa force. Ce contact si indispensable avec le juge et le jury. Cette vigueur dépourvue de tout scepticisme, cet éclat qui secoue et captive l'auditoire.

★★

De cette vie, toute de vibrations, notre confrère va, hélas, payer le prix. Il est tout près du Bâtonnat. Une première attaque en 1932 l'oblige à réduire son travail. Il le reprendra vite ; sa nature est celle d'un travailleur.

Jusqu'au dernier jour, il garde une énergie inébranlable. Le mercredi 9 mai 1934, il plaide sa dernière affaire, enregistrée sur son minutieux carnet comme la cinq mille cent cinquante-deuxième, pour l'honoraire de 200 francs.

Le jeudi 10 mai, il assiste à la fête chrétienne du Travail et au banquet du Parti Démocrate Populaire. Le vendredi 11 mai 1934, Maître Duguet qui se levait depuis des années à cinq heures du matin, reste cloué au lit. Seul, il sait que la mort est là. Le docteur et le prêtre n'en croient rien, ignorant qu'il s'agit d'une congestion cérébrale lente et progressive. Il a la joie de communier. A sa famille qui veut prier Dieu pour sa guérison, il répond :

« C'est votre devoir, le mien est de prier pour que sa Sainte Volonté soit faite. »

Il dit à son épouse : « Quoiqu'il arrive, je suis prêt. »

Il pense à tous ses efforts pour un ordre social nouveau : « Je meurs content. Toutes les causes pour lesquelles je me suis battu montent. »

Il pense à son métier : « Tu avertiras le Bâtonnier. Tu lui diras combien j'ai aimé l'Ordre. »

Il veut que son œuvre survive. Aussi demande-t-il à son fils d'être l'homme qu'il aurait voulu être.

Ce cri d'un tel père devant la mort, son fils l'a entendu. A tous égards, notre confrère honore pleinement le beau nom qu'il porte. Il assure avec courage et dévouement les larges responsabilités sociales que lui a valu l'action rayonnante de son père.

Pour nous, à la lumière du message de Joseph Duguet, nous souhaitons être ce qu'il fut, et conserver à notre profession tout ce qui fait sa grandeur et sa noblesse, par notre attachement et notre foi, dominant le scepticisme et les critiques qui tendent à l'amoindrir et donc, à la perdre.